

Nation Micmac de Gespeg
États financiers consolidés
au 31 mars 2023

Rapport de la direction et de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats et excédent accumulé lié aux activités consolidés	6
Variation des actifs financiers nets consolidés	7
Flux de trésorerie consolidés	8
Situation financière consolidée	9
Notes complémentaires	10 - 28
Annexes consolidées	29 - 118

Rapport de la direction

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

Les états financiers consolidés ci-joints de la Nation Micmac de Gespeg sont sous la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le Conseil de bande.

Les états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public prescrites pour les gouvernements telles que recommandées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut canadien des Comptables Professionnels Agréés et ainsi, ils incluent des montants qui sont les meilleurs estimés et selon le jugement de la direction.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de ces états et de mettre en place et de maintenir un système de contrôles internes afin de fournir une assurance raisonnable qu'une information financière fiable est produite.

Le Conseil est responsable de s'assurer que la haute gestion assume ses responsabilités à l'égard des rapports financiers et des contrôles internes et est responsable ultimement de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés.

Le Conseil rencontre périodiquement la haute gestion ainsi que les vérificateurs externes, afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de rapports financiers, des problématiques en lien avec la vérification ou les rapports financiers, de s'assurer que chaque partie s'acquitte correctement de leurs responsabilités, et d'examiner les états financiers consolidés et le rapport du vérificateur externe.

Les vérificateurs externes, Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., effectuent une vérification indépendante, conformément aux normes de vérification canadiennes, expriment leur opinion sur les états financiers consolidés. Les vérificateurs externes ont pleinement et librement accès à la gestion financière de la Nation Micmac de Gespeg et les rencontrent lorsque nécessaire.

Au nom de la Nation Micmac de Gespeg :


Terry Shaw
Chef


Francois Lapointe
Directeur général par intérim

Le 22 novembre 2023



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil de bande de
Nation Micmac de Gespeg

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
9 - 1, rue Adams
Gaspé (Québec)
G4X 1E5

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Nation Micmac de Gespeg (ci après « la Nation»), qui comprennent l'état de la situation financière consolidée au 31 mars 2023 et les états consolidés des résultats et excédent accumulé lié aux activités, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes consolidées.

T 418 368-5576

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Nation au 31 mars 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

En vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public, les actifs incorporels doivent être comptabilisés en charge. La Nation possède des quotas de pêche, un actif incorporel, qu'elle présente dans son état consolidé de la situation financière, car elle est d'avis que cet actif incorporel lié à certaines de ses activités commerciales représente un actif pour la Nation compte tenu de sa valeur marchande supérieure à sa valeur comptable. Cette présentation n'est pas conforme aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Si cet actif incorporel avait été comptabilisé selon les exigences des Normes comptables canadiennes pour le secteur public, l'actif et l'excédent accumulé auraient été diminués de 4 681 000 \$ respectivement. Nous avons également exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers au 31 mars 2022 en raison des incidences de cette dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Nation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Nation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Nation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Nation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Nation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Nation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Nation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entièvre responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

¹

Raymond Chabot Grant Thornton, S.E. N.C.R.L.

Gaspé

Le 22 novembre 2023

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A123501

Nation Micmac de Gespeg

Résultats et excédent accumulé lié aux activités consolidées

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	2023 \$	2022 \$
Produits		
Transferts du gouvernement fédéral destinés au fonctionnement		
Services aux Autochtones Canada	2 327 992	1 909 494
Développement économique Canada		107 300
Transferts du gouvernement fédéral destinés au capital	750 000	
Développement économique Canada		
Transferts du gouvernement provincial destinés au fonctionnement		
Secrétariat aux affaires autochtones	14 750	5 187
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec	294 845	295 789
Transferts du gouvernement provincial destinés au capital		
Secrétariat aux affaires autochtones	62 155	127 154
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec		81 447
Autres subventions	1 549 067	1 797 882
Revenus d'activités commerciales	4 825 040	5 943 808
Revenus de frais d'administration	722 525	793 952
Autres produits	843 831	349 243
	11 390 205	11 411 256
Charges		
Administration de la bande	2 769 932	2 221 412
Education et emploi	1 729 313	1 601 737
Développement économique	238 860	265 575
Santé	160 629	76 136
Tourisme	707 804	661 664
Culture	302 182	39 503
Foresterie	882 387	451 220
Pêche	3 837 391	3 864 412
Services communautaires	548 470	302 719
Service de la dette	123 625	91 924
	11 300 593	9 576 302
Excédent lié aux activités de l'exercice	89 612	1 834 954
Excédent accumulé lié aux activités consolidé au début	15 813 063	13 978 109
Excédent accumulé lié aux activités consolidé à la fin	15 902 675	15 813 063

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés. La note 19 des états financiers consolidés présente l'information sur les charges par objet.

Nation Micmac de Gespeg
Variation des actifs financiers nets consolidés
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
	\$	\$
Excédent lié aux activités de l'exercice	89 612	1 834 954
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 540 471)	(1 455 089)
Amortissement des immobilisations corporelles	636 761	607 561
Utilisation des charges payées d'avance	(1 903 710)	(847 528)
Augmentation (diminution) des actifs financiers nets	(45 247)	(36 220)
Actifs financiers nets au début	(1 859 345)	951 206
Actifs financiers nets à la fin	3 692 701	2 741 495
	1 833 356	3 692 701

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

Nation Micmac de Gespeg
Flux de trésorerie consolidés
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	2023 \$	2022 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent lié aux activités de l'exercice	89 612	1 834 954
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	636 761	607 561
Radiation d'immobilisations corporelles		
	<u>726 373</u>	<u>2 442 515</u>
Variation nette d'éléments d'actif et de passif (note 3)	<u>(235 006)</u>	<u>806 110</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement (a)	<u>491 367</u>	<u>3 248 625</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(2 540 471)</u>	<u>(1 455 089)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt à long terme		30 000
Remboursement d'emprunts à long terme	<u>(206 652)</u>	<u>(167 991)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(206 652)</u>	<u>(137 991)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	<u>(2 255 756)</u>	<u>1 655 545</u>
Encaisse au début	<u>6 017 945</u>	<u>4 362 400</u>
Encaisse à la fin	<u>3 762 189</u>	<u>6 017 945</u>

(a) Les intérêts encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 141 997 \$ (81 305 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2022). Les intérêts versés au cours de l'exercice s'élèvent à 123 625 \$ (91 924 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2022).

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

Nation Micmac de Gespeg
Situation financière consolidée
au 31 mars 2023

	2023	2022
	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (note 4)	3 762 189	6 017 945
Débiteurs (note 5)	133 255	186 727
Sommes à recevoir de gouvernements et d'autres organismes publics (note 6)	1 086 435	1 223 837
Subvention à recevoir - Secrétariat aux affaires autochtones	1 267 525	1 325 521
50 actions de catégorie «A» de Salaweg inc., au coût	33 333	33 333
	<u>6 282 737</u>	<u>8 787 363</u>
PASSIFS		
Créditeurs (note 7)	604 268	810 425
Passif au titre des paiements de transfert (note 8)	1 100 973	1 333 445
Dette à long terme (note 9)	2 744 140	2 950 792
	<u>4 449 381</u>	<u>5 094 662</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS		
	<u>1 833 356</u>	<u>3 692 701</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	180 647	135 400
Immobilisations corporelles (note 10)	9 207 672	7 303 962
Quotas de pêche (note 11)	4 681 000	4 681 000
	<u>14 069 319</u>	<u>12 120 362</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS		
	<u>15 902 675</u>	<u>15 813 063</u>

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.



Terry Shaw, chef



François Lapointe

Directeur général
intérimaire

Nation Micmac de Gespeg
Notes complémentaires
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE LA NATION

La Nation Micmac de Gespeg existe en vertu de la Loi sur les Indiens sans être constituée en société par actions. Ses activités sont gérées par un conseil qui, considéré comme un gouvernement local, est composé d'un chef et d'au moins cinq conseillers dans le but d'administrer les avoirs de la Nation dans le meilleur intérêt de la communauté.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés de la Nation, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Périmètre comptable

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les produits et les charges de la Nation. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les produits et les charges consolidés ligne par ligne d'un organisme contrôlé faisant partie du périmètre comptable. Le périmètre comptable comprend l'organisme suivant dans la proportion indiquée:

	<u>Consolidation ligne par ligne</u>
Organisme de développement économique et communautaire Mic-Mac de Gaspé inc.	100%

Les résultats de cet organisme sont présentés à même les résultats en annexe sous la mention «Soutien de bande - administration».

Participation dans le satellite

La Nation a choisi de comptabiliser les participations dans le satellite selon la méthode de la comptabilisation à la valeur d'acquisition.

Dépréciation des participations dans le satellite

A chaque date de fin d'exercice, la Nation détermine, pour toute participation, s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la Nation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'une participation, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats non consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur une participation est comptabilisée aux résultats non consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés, le conseil doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que le conseil possède des événements en cours et sur les mesures qu'il pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Nation Micmac de Gespeg
Notes complémentaires
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits qui en découlent. Tous les revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf si les montants comptabilisés ne peuvent être déterminés avec un degré de certitude raisonnable ou s'il est à peu près impossible de les estimer.

Paiements de transfert

Les paiements de transfert sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont autorisés et que la Nation a satisfait aux critères d'admissibilité, le cas échéant, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, l'apport est constaté à titre de passif au poste Passif au titre des paiements de transfert.

Produits de la pêche

Les produits de la pêche sont constatés au moment où le débarquement est effectué et accepté par l'usine acheteuse, à la condition que le recouvrement soit raisonnablement assuré.

Produits d'entente de services, de frais d'administration, d'entrées au site et ventes de la boutique et de revenus divers

Les produits d'entente de services, de frais d'administration, d'entrées au site et ventes de la boutique et de revenus divers, sont constatés uniquement après que le client a accepté les biens ou les services puisque l'acceptation du client est considérée comme une condition essentielle, à la condition que leur recouvrement soit raisonnablement assuré.

Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

La Nation comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Nation sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

La Nation détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers, et ce, tant pour les actifs financiers qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement que pour ceux qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats et, dans le cas d'un actif financier classé dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur, l'annulation de toute réévaluation nette est présentée dans l'état des gains et pertes de réévaluation lorsqu'une dépréciation est comptabilisée.

Nation Micmac de Gespeg
Notes complémentaires
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers (suite)

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état des résultats qu'au moment de sa réalisation.

Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers de la Nation sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles et quotas de pêche

Les immobilisations corporelles et les quotas de pêche sont comptabilisés au coût. Lorsque la Nation reçoit des contributions sous forme d'immobilisations corporelles ou de quotas de pêche, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de la contribution.

- Amortissement :

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes:

	Périodes
Aménagements de terrain	10 ans
Bâtiments	30 ans
Améliorations locatives	3 ans
Équipement de pêche	10 ans
Matériel roulant	15 ans
Équipement	15 ans
Bateaux	15 ans

Les quotas de pêche ne sont pas amortis en raison de leur durée de vie indéfinie.

Les apports d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans les revenus à leur juste valeur à la date de l'apport, sauf dans les cas où la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable, l'immobilisation corporelle doit alors être comptabilisée pour une valeur symbolique. Les transferts d'immobilisations corporelles entre parties liées sont comptabilisés à la valeur comptable.

Certains actifs qui ont une valeur historique ou culturelle, notamment les œuvres d'art, les documents historiques et les artefacts historiques ou culturels, ne sont pas considérés comme des immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles en cours ne sont pas amorties tant qu'elles ne sont pas prêtées à être mises en service.

- Réduction de valeur:

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ou qu'un quota de pêche ne contribue plus à la capacité de la Nation de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle ou à un quota de pêche est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'actif est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles ou les quotas de pêche est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Nation Micmac de Gespeg
Notes complémentaires
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

3 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Les variations d'éléments d'actif et de passif se détaillent comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Débiteurs	53 472	(108 467)
Sommes à recevoir de gouvernement et d'autres organismes publics	137 402	(82 349)
Subvention à recevoir - Secrétariat aux affaires autochtones	57 996	55 783
Créditeurs	(206 157)	626 323
Passif au titre des paiements de transfert	(232 472)	351 040
Frais payés d'avance	(45 247)	(36 220)
	<u>(235 006)</u>	<u>806 110</u>

4 - ENCAISSE

	2023	2022
	\$	\$
L'encaisse comprend ce qui suit:		
FONDS NON AFFECTÉS		
Fonds d'exploitation	<u>3 762 189</u>	<u>6 017 945</u>

5 - DÉBITEURS

	2023	2022
	\$	\$
Recouvrement de dépenses à recevoir	30 103	65 777
Taxes de ventes à recevoir	103 151	92 091
Autres débiteurs	28 859	
	<u>133 255</u>	<u>186 727</u>

Nation Micmac de Gespeg
Notes complémentaires
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

6 - SOMMES À RECEVOIR DE GOUVERNEMENTS ET D'AUTRES ORGANISMES PUBLICS

	2023	2022
	\$	\$
Gouvernement fédéral		
Services aux Autochtones Canada	121 805	220 345
Développement économique Canada	75 000	53 130
Pêches et océans Canada	48 198	253 232
Environnement et changement climatique Canada		31 171
Parcs Canada	77 987	111 987
Ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire	109 806	23 530
Ressources naturelles Canada	8 909	
	<u>441 704</u>	<u>693 395</u>
Gouvernement provincial		
Secrétariat aux affaires autochtones	299 555	402 624
Ministère de la santé et des services sociaux		10 125
Ministère de la forêt, de la faune et des parcs	269 719	84 748
Ministère de la culture et des communications	5 000	
Emploi Québec	1 546	
	<u>575 820</u>	<u>497 497</u>
Autres organismes publics	68 911	32 945
	<u>1 086 435</u>	<u>1 223 837</u>

7 - CRÉDITEURS

	2023	2022
	\$	\$
Comptes fournisseurs	509 782	734 779
Salaires et vacances à payer	74 906	63 443
Charges sociales à payer	19 580	12 203
	<u>604 268</u>	<u>810 425</u>

8 - PASSIF AU TITRE DES PAIEMENTS DE TRANSFERT

	Solde d'ouverture	Encaisse- ment	Revenus constatés	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$
Gouvernement fédéral					
Projet loi financière (projet # 102)		7 500		7 500	
Projet Initiation éducation territoire (projet # 133)		35 227		35 227	
Projet oiseaux migrateurs (Environnement et changement climatique Canada projet # 153)	8 500	7 808		16 308	8 500

Nation Micmac de Gespeg
Notes complémentaires
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

8 - PASSIF AU TITRE DES PAIEMENTS DE TRANSFERT (suite)

	Solde d'ouverture \$	Encaisse- ment \$	Revenus constatés \$	2023 \$	2022 \$
Gouvernement fédéral (suite)					
Covid 19 phase 3 (Services aux Autochtones Canada Q3V9-001 projet # 158)	100 000		100 000		100 000
Projet soutien Covid-19 (Services aux Autochtones Canada Q3TN-001 projet # 160)	74 088	39 688		113 776	74 088
Covid 19 PSDTE (Services aux Autochtones Canada Q3V9-001 projet # 165)		10 312		10 312	
Alcoolisation fœtal (Services aux Autochtones Canada Q22H-001 projet # 168)	5 964			5 964	5 964
Service de santé - Diabète (Services aux Autochtones Canada Q221-001 projet # 171)	29 738		29 738		29 738
Bien-être mental (Services aux Autochtones Canada Q21G-001 et Q21G-002 projet # 172)	44 941			44 941	44 941
Projet maladies transmissibles (Services aux Autochtones Canada Q23Y-001 projet # 175)	50 000			50 000	50 000
Programme de développement économique des collectivités (Services aux Autochtones Canada Q31W-001 projet # 181)	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000

Nation Micmac de Gespeg
Notes complémentaires
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

8 - PASSIF AU TITRE DES PAIEMENTS DE TRANSFERT (suite)

	Solde d'ouverture \$	Encaisse- ment \$	Revenus constatés \$	2023 \$	2022 \$
Gouvernement fédéral (suite)					
Projet Sport (Patrimoine canadien projet # 183)		18 821		18 821	
Projet Initiative Langue Autochtone (Patrimoine Canadien projet # 191)	65 635		65 635		65 635
Projet Visite papale (Services aux Autochtones Canada Q21G-001 projet # 192)		36 252		36 252	
Centre éducatif et culturel (Services aux Autochtones Canada Q26A-001 projet # 205)	85 650		73 823	11 827	85 650
Projet culture MCC Québec (Ministère de la Culture et des Communications projet # 206)		45 000	45 000		
Projet Modernisation homardier (projet # 313)		13 075		13 075	
Développement Professionnel et Institutionnel - capacité gouvernance dirigeants (Services aux Autochtones Canada Q32F-001 projet # 211)	511	3 299	3 810		511
Développement Professionnel et Institutionnel - capacité gouvernance appartenance (Services aux Autochtones Canada Q32G-001 projet # 212)	48 683	6 209	54 892		48 683

Nation Micmac de Gespeg
Notes complémentaires
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

8 - PASSIF AU TITRE DES PAIEMENTS DE TRANSFERT (suite)

	Solde d'ouverture \$	Encaisse- ment \$	Revenus constatés \$	2023 \$	2022 \$
Gouvernement provincial					
Développement Professionnel et Institutionnel - développement des capacités Q32L (Services aux Autochtones Canada Q32L-001 projet # 215)	2 356	2 696	5 052		2 356
Développement des capacités Q32H (Services aux Autochtones Canada Q32H-001 projet # 216)	37 210	4 134	41 344		37 210
Projet Évaluation bâtiment et terrain (Services aux Autochtones Canada projet # 237)	1 725			1 725	1 725
Projet Horizon des aînés (Ministère de la santé et des services sociaux projet # 197)	25 000		11 752	13 248	25 000
Projet Action des aînés (Ministère de la santé et des services sociaux projet # 198)		4 340		4 340	
Autres organismes publics					
Projet Lutte contre le cancer (Commission de la santé et des services sociaux des premières nations du Québec et du Labrador projet # 155)	18 148			18 148	18 148
Projet Second Harvest (banque alimentaire) (Deuxième récolte projet # 157)	41 250		41 250		41 250
Projet Langue et culture (Mi'gmaow Miawiom Business Corporation projet # 164)		20 000		20 000	

Nation Micmac de Gespeg
Notes complémentaires
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

8 - PASSIF AU TITRE DES PAIEMENTS DE TRANSFERT (suite)

	Solde d'ouverture \$	Encaisse- ment \$	Revenus constatés \$	2023 \$	2022 \$
Autres organismes publics (suite)					
Projet Redevances éoliennes (projet # 174)	626 613		31 134	595 479	626 613
Projet sportive de CSSSPNQL (Commission de la santé et des services sociaux des premières nations du Québec et du Labrador projet # 184)	4 991		700	4 291	4 991
FRC Covid (Commission de développement des ressources humaines des Premières nations du Québec projet # 186)	12 442		12 442		12 442
	1 333 445	304 362	536 834	1 100 973	1 333 445

9 - DETTE À LONG TERME

	2023 \$	2022 \$
Emprunt, garanti par un terrain et bâtiment dont la valeur comptable nette est de 3 848 169 \$ au 31 mars 2023, taux préférentiel (6,70 %; 2,70 % au 31 mars 2022), remboursable par versements mensuels de 11 314 \$, capital et intérêts, échéant en avril 2025 et comportant une période d'amortissement jusqu'en mai 2035	1 456 615	1 520 271
Emprunt, garanti par une subvention du Secrétariat aux affaires autochtones, 3,93 %, remboursable par versements semestriels de 54 752 \$, capital et intérêts, échéant en septembre 2023 et comportant une période d'amortissement jusqu'en mai 2038. Les versements semestriels sont directement payés par le Secrétariat aux affaires autochtones	1 267 525	1 325 521
Emprunt d'un capital de 65 000 \$, sans intérêt, remboursable par versements mensuels de 833 \$, échéant en mars 2025	20 000	105 000
	2 744 140	2 950 792

Les versements sur la dette à long terme au cours des trois prochains exercices s'élèvent à 1 313 830 \$ en 2024, 48 266 \$ en 2025 et à 1 382 044 \$ en 2026.

Nation Micmac de Gespeg
Notes complémentaires
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

9 - DETTE À LONG TERME (suite)

	2023	2022
	\$	\$
Charges d'intérêts de l'exercice sur les titres de créances en circulation	123 625	91 924

10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	112 925		112 925
Aménagements de terrain	51 369	16 942	34 427
Bâtiments	6 226 500	1 992 917	4 233 583
Améliorations locatives	9 639	9 639	
Equipement de pêche	2 034 726	1 504 893	529 833
Matériel roulant	771 455	423 125	348 330
Équipement	964 711	366 751	597 960
Bateaux	5 275 362	3 719 544	1 555 818
Infrastructure communautaire	1 794 795		1 794 795
	17 241 483	8 033 811	9 207 672

	2022		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	112 925		112 925
Aménagements de terrain	51 369	11 805	39 564
Bâtiments	6 226 500	1 785 367	4 441 133
Améliorations locatives	9 639	9 639	
Equipement de pêche	1 879 491	1 399 805	479 686
Matériel roulant	771 455	382 798	388 657
Équipement	696 536	329 746	366 790
Bateaux	4 946 559	3 471 353	1 475 206
	14 694 474	7 390 513	7 303 961

11 - QUOTAS DE PÊCHE

Les droits de pêche (crabe, homard et crevette) ont été accordés par le ministère Pêches et Océans Canada sans considération monétaire.

Nation Micmac de Gespeg
Notes complémentaires
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

12 - EMPRUNT BANCAIRE

Les créances sont affectées à la garantie de l'emprunt bancaire. L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 50 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 4 % (10,7 %, 6,7 % au 31 mars 2022) et est renégociable annuellement. Cette emprunt bancaire n'est pas utilisée au 31 mars 2023.

13 - FONDS EN FIDUCIE

La Nation possède un fonds en fiducie géré par le ministère des Services aux Autochtones Canada qui n'est pas présenté aux états financiers. Les comptes en fiducie proviennent des fonds obtenus à partir de capitaux de sources de revenus comme il est indiqué dans le Trésor du gouvernement du Canada. Leur gestion est principalement régie par les articles 63 à 69 de la Loi sur les Indiens. Ce fonds a généré des intérêts de 370 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2023 (370 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2022) et montre un solde de 23 793 \$ au 31 mars 2023 (23 793 \$ au 31 mars 2022).

14 - RAPPROCHEMENT DES FONDS DES SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA

	2023
Revenus des Services aux Autochtones Canada selon les états financiers	\$
Passif au titre des paiements de transfert (note 8)	2 327 992
Subventions à recevoir présentées contre les passifs au titre des paiements de transfert	(310 319)
Ajustement des subventions à recevoir des années antérieures	43 598
	<hr/>
	2 061 271
Revenus selon la confirmation de financement	<hr/>
	2 061 271

15 - ENGAGEMENT

La Nation s'est engagée, d'après un contrat de location échéant en septembre 2028, à verser une somme de 24 827 \$ pour un photocopieur. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 6 436 \$ de 2024 à 2027 et 2 682 \$ en 2028.

16 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Nation est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement, d'investissement en immobilisations corporelles et de financement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Nation.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, procédures et pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les moyens que la Nation utilise pour gérer chacun des risques financiers sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

Nation Micmac de Gespeg
Notes complémentaires
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

16 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Nation est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

La Nation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. La Nation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les recouvrements de dépenses et les autres débiteurs et les paiements de transfert à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Nation.

Le solde des recouvrements à recevoir, des autres débiteurs et des paiements de transfert à recevoir est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de la Nation aux créances douteuses n'est pas importante.

La valeur comptable à l'état de la situation financière des actifs financiers de la Nation exposé au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel la Nation est exposée. Le tableau ci-dessous résume l'exposition de la Nation au risque de crédit :

	2023	2022
	\$	\$
Encaisse	3 762 189	6 017 945
Recouvrement de dépenses à recevoir	30 103	36 918
Autres débiteurs		28 859
Paiements de transfert à recevoir	2 353 960	2 549 358
	6 146 252	8 633 080

La direction de la Nation estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus, qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, est bonne à la date des états financiers.

Aucun actif financier de la Nation n'est garanti par un instrument de garantie ou une autre forme de rehaussement de crédit.

Il n'y a aucun actif financier déprécié aux 31 mars 2023 et 2022 et aucun actif financier non déprécié n'est en souffrance à la date des états financiers.

Nation Micmac de Gespeg
Notes complémentaires
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

16 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Les instruments financiers de la Nation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt :

- Risque de taux d'intérêt :

La Nation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Une dette à long terme porte intérêt à taux fixe et expose donc la Nation au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

L'emprunt bancaire et une dette à long terme portent intérêt à taux variable et exposent donc la Nation à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Nation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Nation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Nation dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Nation établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Au 31 mars 2023, les échéances contractuelles des passifs financiers (y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) de la Nation se détaillent comme suit :

	Moins de 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$
Comptes fournisseurs	509 782			
Salaires, vacances et charges sociales à payer	94 486			
Dette à long terme	127 639	127 639	2 488 862	
	731 907	127 639	2 488 862	

17 - DONNÉES BUDGÉTAIRES

Les états financiers ne présentent pas une comparaison des résultats de l'exercice et de la variation des actifs financiers nets (dette nette) avec les montants budgétés en raison du fait que l'administration n'a pas adopté un tel budget.

Nation Micmac de Gespeg
Notes complémentaires
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

18 - ÉVENTUALITÉS

La Nation fait l'objet de deux poursuites pour un montant total d'environ 132 500 \$ relativement à la résiliation de mandats concernant les dossiers «revendications des pêcheurs» et «création de réserve». La direction est d'avis que ces poursuites sont non fondées et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

19 - INFORMATION SECTORIELLE

	Administration de la bande (incluant le service de la dette)		Éducation et emploi	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Transferts du gouvernement fédéral destinés au fonctionnement				
Services aux Autochtones Canada	363 102	333 424	1 345 892	1 190 610
Développement économique Canada				
Transferts du gouvernement fédéral destinés au capital				
Développement économique Canada				
Transferts du gouvernement provincial destinés au fonctionnement				
Secrétariat aux affaires autochtones				
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec			294 845	295 789
Transferts du gouvernement provincial destinés au capital				
Secrétariat aux affaires autochtones				
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec				81 447
Revenus d'activités commerciales				
Autres produits	986 295	920 116	327 945	109 909
	1 349 397	1 253 540	1 968 682	1 677 755
Charges				
Salaires et charges sociales	392 432	285 832	247 968	140 258
Amortissement des immobilisations corporelles	174 681	173 812	5 430	5 430
Autres charges	2 326 444	1 853 692	1 475 915	1 456 049
	2 893 558	2 313 336	1 729 313	1 601 737
Excédent (déficit) lié aux activités de l'exercice	(1 544 161)	(1 059 796)	239 369	76 018

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

19 - INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	<u>Développement économique</u>		<u>Santé</u>	
	<u>2023</u>	<u>2022</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Transferts du gouvernement fédéral destinés au fonctionnement				
Services aux Autochtones Canada	150 000	78 144	124 235	23 140
Développement économique Canada		107 300		
Transferts du gouvernement fédéral destinés au capital				
Développement économique Canada	750 000			
Transferts du gouvernement provincial destinés au fonctionnement				
Secrétariat aux affaires autochtones	14 750	(10 000)		
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec				
Transferts du gouvernement provincial destinés au capital				
Secrétariat aux affaires autochtones				
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec				
Revenus d'activités commerciales	29 096	42 729		
Autres produits	269 598	41 922	34 743	84 186
	<u>1 213 444</u>	<u>260 095</u>	<u>158 978</u>	<u>107 326</u>
Charges				
Salaires et charges sociales	147 349	170 626	28 306	51 285
Amortissement des immobilisations corporelles	621	621	4 203	2 314
Autres charges	90 890	94 328	128 119	22 537
	<u>238 860</u>	<u>265 575</u>	<u>160 629</u>	<u>76 136</u>
Excédent (déficit) lié aux activités de l'exercice	974 584	(5 480)	(1 651)	31 190

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

19 - INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	Tourisme		Culture	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Transferts du gouvernement fédéral destinés au fonctionnement				
Services aux Autochtones Canada		110 744	141 723	(5 019)
Développement économique Canada				
Transferts du gouvernement fédéral destinés au capital				
Développement économique Canada				
Transferts du gouvernement provincial destinés au fonctionnement				
Secrétariat aux affaires autochtones				
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec				
Transferts du gouvernement provincial destinés au capital				
Secrétariat aux affaires autochtones				
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec				
Revenus d'activités commerciales	222 296	179 548		
Autres produits	188 546	148 392	183 544	89 203
	410 842	438 684	325 267	84 184
Charges				
Salaires et charges sociales	366 965	281 898	58 756	20 657
Amortissement des immobilisations corporelles	29 892	30 173		
Autres charges	310 947	349 593	243 426	18 846
	707 804	661 664	302 182	39 503
Excédent (déficit) lié aux activités de l'exercice	(296 962)	(222 980)	23 085	44 681

Nation Micmac de Gespeg
Notes complémentaires
pour l'exercice terminé le 3^e mars 2023

19 - INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	Foresterie		Pêche	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Transferts du gouvernement fédéral destinés au fonctionnement				
Services aux Autochtones Canada	8 499		128 040	79 352
Développement économique Canada				
Transferts du gouvernement fédéral destinés au capital				
Développement économique Canada				
Transferts du gouvernement provincial destinés au fonctionnement				
Secrétariat aux affaires autochtones				15 187
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec				
Transferts du gouvernement provincial destinés au capital	17 348	32 917		94 237
Secrétariat aux affaires autochtones				
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec				
Revenus d'activités commerciales	91 431	101 389	4 482 216	5 620 142
Autres produits	743 203	272 829	134 000	1 114 644
	<u>851 982</u>	<u>415 634</u>	<u>4 744 256</u>	<u>6 923 562</u>
Charges				
Salaires et charges sociales	394 570	234 824	1 642 576	1 765 945
Amortissement des immobilisations corporelles	47 647	62 663	364 959	323 221
Autres charges	440 169	153 733	1 829 856	1 775 246
	<u>882 387</u>	<u>451 220</u>	<u>3 837 391</u>	<u>3 864 412</u>
Excédent (déficit) lié aux activités de l'exercice	(30 405)	(35 586)	906 865	3 059 150

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

19 - INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	Services communautaires		Total	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Transferts du gouvernement fédéral destinés au fonctionnement				
Services aux Autochtones Canada	75 000	90 600	2 327 992	1 909 494
Développement économique Canada				107 300
Transferts du gouvernement fédéral destinés au capital			750 000	
Développement économique Canada				
Transferts du gouvernement provincial destinés au fonctionnement				
Secrétariat aux affaires autochtones			14 750	5 187
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec			294 845	295 789
Transferts du gouvernement provincial destinés au capital				
Secrétariat aux affaires autochtones	44 807		62 155	127 154
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec				81 447
Revenus d'activités commerciales			4 825 040	5 943 808
Autres produits	247 550	159 876	3 115 423	2 941 077
	367 356	250 476	11 390 205	11 411 256
Charges				
Salaires et charges sociales	126 817	117 426	3 405 739	3 068 751
Amortissement des immobilisations corporelles	9 327	9 327	636 761	607 561
Autres charges	412 326	175 966	7 258 093	5 899 990
	548 470	302 719	11 300 593	9 576 302
Excédent (déficit) lié aux activités de l'exercice	(181 114)	(52 243)	89 612	1 834 954

Nation Micmac de Gespeg
Annexe - résultats par projets consolidés
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	Excédent (déficit) accumulé au début	Revenus	Dépenses	Excédent (déficit) 2023	Excédent (déficit) accumulé à la fin
	\$	\$	\$	\$	\$
Effectif de bande - administration de l'inscription des Indiens	(46 187)	22 165	22 165		(46 187)
Soutien de bande-administration	(7 763 016)	1 109 235	2 619 005	(1 509 770)	(9 272 786)
Projet adjoint exécutif		70 797	105 189	(34 392)	(34 392)
Dév. Professionnel et Institutionnel		147 199	147 199		
Éducation postsecondaire		1 237 711	1 174 807	62 904	62 904
Fonds d'urgence éducation post secondaire		108 181	108 181		
Fonds d'éducation		25 450	25 450		
FRC		180 146	180 146		
FRC jeunesse		24 483	24 483		
FRC Covid	76 018	12 441	17 871	(5 430)	70 589
FAE	(393)	77 775	77 775		(393)
Administration éducation	31 324	69 352	73 844	(4 492)	26 832
Projet CEPN - AELC		199 087	12 700	186 387	186 387
Recherche et innovation NEEF		34 056	34 056		
Comité de la salle / bar le 34	175	31 597	31 597		175
Covid 19 PSTDE					
Programme développement économique	(591)				(591)
Planifi immobilière		15 000	15 000		
Agente de développement économique	(30 230)	93 542	138 413	(44 871)	(75 101)
Programme du développement économique des collectivités	(41 661)	50 000	50 000		(41 661)
Projet SOCCA	(120 000)				(120 000)
Édifices communautaires			976	(976)	(976)
Infrastructure DEC-SAA		923 305	2 874	920 430	920 430
Covid-19 phase 3	(233)	100 000		100 000	99 767
Principe de Jordan - traitement	3 733	30 128	31 355	(1 227)	2 506
Alcoolisation foetal	10 847	5 467	5 968	(501)	10 346
Diabète	46 737	28 539	31 595	(3 056)	43 681
Bien-être mental	10 606	44 775	46 000	(1 225)	9 381
Principe Jordan - coordination	(100)	8 331	8 331		(100)
Projet sport	32 395	28 679	28 679		32 395
Projet sportive de CSSSPNQL		6 995	2 637	4 358	4 358
Coordonnateur en santé		6 064	6 064		
Plage Publique		38 187	38 187		
Camping traditionnel Parc Forillon	27 202	120 178	75 393	44 785	71 987
Visite papale		9 607	9 607		
Développement du site d'interprétation	10 379				10 379
Site d'interprétation	(2 615 345)	242 870	584 617	(341 747)	(2 957 092)
Projet MMBC culturel	50 000				50 000
Projet éoliens	45 591	31 242	31 242		45 591
Projet initiative langue autochtone		65 635	69 217	(3 582)	(3 582)
Centre éducatif et culturel	(5 326)	141 723	141 723		(5 326)
Projet culture MCC Québec		60 000	60 000		

Nation Micmac de Gespeg
Annexe - résultats par projets consolidés
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	Excédent (déficit) accumulé au début	Revenus	Dépenses	Excédent (déficit) 2023	Excédent (déficit) accumulé à la fin
	\$	\$	\$	\$	\$
Projet radio web Gespeg	(335)				(335)
Projet radio MCC		26 667		26 667	26 667
Projet érablière	304 826	40 595	130 095	(89 500)	215 326
Valorisation érablière	5 608	109 806	110 225	(419)	5 189
Foresterie PPA	(89 675)	182 876	182 876		(89 675)
Activités forestières	36 247	134 590	243 595	(109 005)	(72 758)
Fial (agricultures)		133 149	(13 581)	146 730	146 730
IFA érablière		89 085	73 826	15 259	15 259
IPS forêt		39 919	39 919		
Processeur industriel bois de chauffage	65 355		5 446	(5 446)	59 909
Programme créations d'emploi	15 907	87 959	88 259	(300)	15 607
Programme MRC		34 003	21 727	12 276	12 276
Pêche crevette – Calypso Gespeg I	1 839 529	223 084	468 730	(245 646)	1 593 883
Pêche - Concombres de mer	615 721	106 245	96 588	9 657	625 378
Pêche - crabe des neiges – Calypso	(29 363)	528 063	558 789	(30 726)	(60 089)
Projet Initiative des pêches commerciales	1 224 916		122 056	(122 056)	1 102 860
Pêche - homard 3	330 363	316 373	263 961	52 412	382 775
Modernisation du crevettier	265 649	(19 017)	36 534	(55 551)	210 098
Fonds d'appui aux pêches		147 057		147 057	147 057
Projet SRAPA	151 946	122 000	128 746	(6 746)	145 200
Pêche - Petit crabe	48 247	5 952	4 857	1 095	49 342
Gespeg 55	10 138 533	1 703 927	1 063 032	640 895	10 779 428
Pêche - Homard 1	484 902	346 099	239 142	106 957	591 859
Pêche crabe côtier et poisson de fond	236 238	50 462	8 114	42 348	278 586
Pêche - Homard 2	473 586	321 968	224 135	97 833	571 419
Pêche - Anticosti	903 605	892 043	622 707	269 336	1 172 941
Projet réserve	(44 588)	75 000	286 780	(211 780)	(256 368)
Dépenses pour chasseurs		513			513
Projet Caribous		93 425	93 425		
Oiseaux migrateurs		3 692	3 692		
Projet Second Harvest		41 250	41 250		
Équipements de cuisine	83 564	44 807	9 327	35 480	119 044
Nouveaux horizons des aînées		11 752	11 752		
Projet actions des aînés		10 535	10 535		
S.O.S. Bats	(906)	(3 104)		(3 104)	(4 010)
Projet chasse et pêche	9 387	90 000	91 708	(1 708)	7 679
Banque alimentaire	(946)				(946)
Ensemble des projets fermés	619 031				619 031
	7 409 786	11 390 205	11 300 593	89 612	7 499 398
Ajustement (1)	8 403 277				8 403 277
Excédent accumulé lié aux activités ajusté	15 813 063	11 390 205	11 300 593	89 612	15 902 675

(1) L'ajustement provient d'un changement de la présentation de l'information des gouvernements conformément aux normes du CCSP et d'un redressement dans les années antérieures.